

3° *Mercuriaux*. — Les lotions au *sublimé* (1) arrêtent souvent le prurit, là où les autres moyens échouent.

Dans quelques cas, si surtout le prurit se généralise, il peut être utile de recourir aux bains entiers de sublimé (2).

La pommade au *calomel* (3) rend aussi quelquefois des services signalés dans le traitement du prurit de la vulve. Tournié a eu la pensée d'associer la poudre d'amidon camphré à la pommade au calomel, et il se loue beaucoup des résultats de cette médication complexe (4).

4° *Nitrate d'argent*. — Devergie a préconisé des badigeonnages avec une solution de nitrate d'argent, badigeonnages que l'on renouvelle tous les trois ou quatre jours (5).

5° *Lotions sédatives*. — Les lotions sédatives réussissent quelquefois très-bien dans le prurit. On a cité des cas où des lotions avec une simple décoction de pavot ont calmé un prurit rebelle aux autres moyens. Le docteur Meigs prescrit, pour l'usage externe, une solution composée de borax, de sulfate de morphine

℞ Carbonate de soude 250 à 500 gram.
Gélatine 250 gram.

Le carbonate de soude serait dissous dans l'eau du bain, et on ajouterait à celui-ci la gélatine dissoute dans un litre d'eau chaude.

La *lotion alcaline* de Codex, au carbonate de soude, est au 20°; celle du *Formulaire des hôpitaux* est au 8°. On passe de l'une à l'autre suivant les sensations accusées par le malade.

(1) 313. On peut employer une solution au 500°; c'est-à-dire une solution double de la liqueur de van Swieten. Suivant la remarque de Trousseau et Réveil, le bichlorure de mercure racornissant le tissu de l'éponge, il faut se servir pour ces lotions d'un tampon de mousseline.

(2) 314. On se sert alors d'une solution de 15 à 30 gram. de sublimé dans 100 gram. d'alcool que l'on ajoute à l'eau du bain. S'il s'agit d'un enfant, on réduit cette solution à 2 ou 4 gram. du sel mercuriel dissous dans 50 gram. d'alcool. On peut aussi recourir aux bains de siège contenant une solution alcoolique de 1 gram. de bichlorure pour dix litres d'eau. Il faut se servir d'une baignoire en bois.

(3) 315. La *pommade au calomel* du Codex contient 1 de calomel et 3 d'axonge benzoïnée.

(4) 316. Des bains de siège émollients sont prescrits d'abord, puis on pratique sur les endroits où se manifeste le prurit une onction avec une pommade composée de 30 gram. d'axonge et de 4 à 8 gram. de calomel, et on saupoudre la partie avec un mélange de 4 parties d'amidon et de 1 partie de camphre finement pulvérisé; ce pansement est renouvelé deux fois par jour.

(5) 317. La solution conseillée par Devergie est au 10° ou au 5°.

et d'eau de roses (1). On lave d'abord les parties affectées avec de l'eau de son tiède; on essuie soigneusement; puis, avec un tampon de mousseline imprégné de cette mixture, on lotionne doucement les parties. On renouvelle trois fois par jour ce pansement.

Les applications extérieures d'une décoction concentrée d'*ellébore* blanc ou varaire (2) (*Veratrum album*) ont été récemment préconisées contre le prurit de la vulve par le docteur Hartmann, qui a cité un cas dans lequel les démangeaisons cessèrent comme par enchantement sous l'influence de ce traitement topique. C'est donc là une ressource à invoquer au besoin.

ARTICLE II. — RÉGULATEURS DE LA SENSIBILITÉ SPÉCIALE OU SENSORIELLE

La sensibilité spéciale peut, comme la sensibilité générale, être déviée de ses conditions physiologiques: ses incitants ordinaires n'agissent plus normalement sur elle, ou bien elle entre en jeu en dehors d'eux. Les sensations sont fausses dans le premier cas; elles sont subjectives dans le second. Quoique le goût et l'olfaction puissent offrir des anomalies de ce genre, elles sont surtout fréquentes dans la vue et l'audition, et c'est à ces deux sens que nous rapporterons spécialement leur étude.

§ 1. — Sensibilité visuelle

La perversion de la sensibilité rétinienne s'annonce par des phénomènes extrêmement variés; nommer la myiodopsie, les scotomes, la photopsie ou berlué étincelante, la lamsie ou vue irisée des objets, le daltonisme, l'hémiopie, la micropsie, la diplopie, etc., c'est donner une idée des formes nombreuses sous lesquelles se présentent les fausses sensations ou les hallucinations rétinienne. Elles peuvent être essentielles ou bien se rat-

(1) 318. Voici cette formule :

℞ Borax 16 gram.
Sulfate de morphine 30 centigr.
Eau de roses 250 gram.

(2) 319. L'*ellébore blanc*, ou varaire (*Veratrum album*), de la famille des Colchicacées, fournit à la matière son rhizome, dont la poudre, qui doit son activité à la vératrine, sert aux diverses préparations de cette plante. Le docteur Hartmann n'indique pas les doses de racine d'ellébore blanc qui entrent dans la composition de cette décoction. C'est une lacune regrettable, car cette substance est active et doit être bien dosée, même pour l'usage extérieur.

tacher à des lésions diverses; mais une distinction plus importante, au point de vue pratique, est celle qui les rapporte à un état congestif local ou général, ou à un état asthénique ou torpide. Dans le premier cas, le repos de l'organe, les antiphlogistiques, les révulsifs cutanés ou intestinaux, sont les moyens indiqués; dans le second, c'est aux stimulants généraux et locaux qu'il faut recourir. Il serait superflu d'entrer, à ce sujet, dans plus de développements.

§ 2. — Sensibilité auditive

Les altérations de la sensibilité auditive n'ont guère été étudiées jusqu'ici, et tout ce qu'on en sait se rapporte exclusivement à cette fausse sensation que l'on désigne sous le nom de *bourdonnements*. Rien n'est plus commun ni plus tenace que cette incommodité, dont l'origine est fort obscure. L'emploi du sulfate de quinine, la diathèse rhumatismale, l'usage de certains aliments, tels que les tomates, l'oxalurie, etc., sont les conditions les plus habituelles de ces bourdonnements; leur cause est quelquefois aussi tout à fait locale, et ils dépendent d'une congestion ou d'un épanchement survenus dans la caisse du tympan. Quand ces bourdonnements paraissent d'origine nerveuse, l'insufflation d'éther par la trompe, suivant la méthode de Marc d'Espine (*Bull. de thérap.*, t. XLIII, p. 92), ou des vapeurs de chloroforme, comme l'a conseillé Bonnafont, parviennent souvent à les enrayer (*).

CHAPITRE II

Régulateurs du mouvement

(*Nomocinétiques*)

Les mouvements peuvent, en même temps qu'ils pèchent par excès ou manquer d'ordre et de régularité, être dans un état de spasme ou d'ataxie. J'ai proposé d'appeler *nomocinétiques*, ou *régulateurs du mouvement* (de νόμος, règle; κίνησις, mouvement), le groupe des agents qui s'adressent à cet état des mouvements;

(*) 320. Ce spécialiste se sert, pour porter les vapeurs de chloroforme dans l'oreille moyenne, d'un récipient contenant 1 ou 2 grammes de chloroforme, et d'une pompe aspirante et foulante à tuyau éjecteur, dont l'embout se fixe sur le pavillon d'une sonde préalablement placée dans la trompe. Les vapeurs de chloroforme sont poussées par le jeu du piston dans l'intérieur de la caisse.

mais je dois faire remarquer que, jusqu'ici, nous n'avons pas de médicaments spéciaux s'adressant à l'ataxie du mouvement, et que les pratiques de l'hydrothérapie, les antispasmodiques sous toutes leurs formes, secondés par le régime *antihystérique* (p. 240), sont les seuls moyens dont nous disposions contre ce désordre musculaire.

Je citerai comme types, en quelque sorte, de celui-ci, la chorée et l'ataxie locomotrice progressive, qui sont constituées par des troubles de la coordination musculaire, et j'y ajouterai le psellisme, le vertige essentiel et le spasme fonctionnel.

1° Le traitement de la *chorée* est singulièrement encombré, et il paraît impossible de contester que des succès aient été obtenus dans cette maladie par des moyens très-divers. Qu'en conclure, si ce n'est que la chorée, une quant à ses manifestations musculaires, est *multiple* quant à son fond diathésique ou constitutionnel, et que les moyens qui en viennent à bout s'adressent principalement à ces conditions de l'état général. Les *bains sulfureux*, par la méthode de Baudelocque (*); le *sulfate de quinine*, dont Bourguignon a démontré l'efficacité dans une observation très-remarquable (voy. Bourguignon, *Coup d'œil sur l'état de la thérapeutique en ce qui concerne le traitement de la chorée*, in. *Bullet. de thérap.*, 1856, t. LV, p. 241); l'*acide arsénieux*, qui a fourni à Aran des succès incontestables; l'*iode*, qui s'est aussi montré utile dans certains cas; le *fer*, qui peut revendiquer des succès; les antispasmodiques ou stupéfiants diffusibles, en inhalations principalement; les bains froids, etc., tous ces moyens, qui ont leur valeur dans le traitement de la chorée, s'adressent à sa racine rhumatismale, herpétique, strumeuse, nerveuse. La *noix vomique* et la *strychnine*, qui agissent sur l'innervation musculaire; l'*immobilisation* des muscles choréiques, la *gymnastique*, s'adressent au contraire à l'élément musculaire de cette maladie, et en groupant ces moyens: moyens constitutionnels, moyens de sédation ou de contention musculaires, suivant le cas et suivant la nature de la chorée, on arrive à instituer un traitement méthodique, et par suite efficace. Le *bromure de potassium* a été employé quelquefois avec succès contre la chorée; mais il y a nécessité de faire d'autres recherches dans cette direction. Le cas de guérison rapporté par le *Bullet. de thérap.* (t. LXVIII, p. 168), sous ce titre: *Chorée récidivée chez une femme enceinte*,

(*) 321. Cette méthode consiste dans l'administration journalière d'un bain sulfureux préparé avec 120 gram. de foie de soufre ou quintisulfure de potassium.